



Compte Rendu du conseil municipal Du 13 avril 2017

Présents : Joël PAPINEAU, Claude GAUDIN, Lucette PELISSON, Marie-Thérèse GRANDILLON, Béatrice RAVET, Eric VIGNAUD, Annick MITCHELL, Jean-Jacques BARIL, Laure POGET, Patricia GROUX.

Absent excusé : Alain GALTIE donne pouvoir à Jean-Jacques BARIL

Secrétaire de Séance : Marie-Thérèse GRANDILLON

Après lecture du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 mars 2017, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

M. le Maire propose au conseil municipal de supprimer le sujet aménagement de la place et le conseil municipal accepte à l'unanimité.

VOTE DU TAUX DES TAXES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des taxes soit :

Taxe Habitation : 9.52 %

Taxe sur le foncier bâti : 15.10 %

Taxe sur le foncier non bâti : 78.06 %

VOTE DES TARIFS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter à compter de ce jour, 13 avril 2017, les tarifs suivants :

Tarif Salle des Fêtes

- Petite salle + cuisine : 120 €
- Association de la commune : 120 €
- Habitants de la Commune : 195 €
- Habitants hors commune : 370 €

Tarif des loyers

Appartement 1 – Mairie : 363.91 €

Appartement 2 – Mairie : 447.58 €

Appartement Ecole : 490.19 €

Appartement A – Rue du Petit Moulin : 300.00 €

Appartement B – Rue du Petit Moulin : 500.00 €

Appartement C – Rue du Petit Moulin : 500.00 €

Multiservices : 250.00 €

Garage Place Saint Saturnin : 35.00 €

Salle du vieux four : 100.00 €

Tarifs du cimetière

Tombe 2.50 m² : 150.00 €

Cavurne : 460.00 €

Renouvellement cavurne : 100.00 €

Ces concessions sont vendues pour 30 ans

VOTE DES BUDGETS

Monsieur le maire et la commission finances présentent au Conseil municipal le budget de la Commune suivant:

Fonctionnement

Recettes	488 134.98 €
Dépenses	488 134.98 €

Investissement

Recettes	585 000.00 €
Dépenses	585 000.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 🟡 **D'APPROUVER** le budget primitif 2017 proposé pour la commune de Saint-Sornin

VOTE DU BUDGET PLATANES 1

M. Le Maire et la Commission Finances proposent au Conseil Municipal le budget Platanes 1 2017 suivant :

Fonctionnement

Recettes	76 404.00 €
Dépenses	76 404.00 €

Investissement

Recettes	91 777.66 €
Dépenses	91 777.66 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- 🟡 **D'APPROUVER** le budget primitif 2017 proposé pour le budget Platanes 1 de la commune de Saint-Sornin

VOTE DU BUDGET PLATANES 2

M. Le Maire et la Commission Finances proposent au Conseil Municipal le budget Platanes 2 2016 suivant :

Fonctionnement

Recettes	323 186.58 €
Dépenses	323 186.58 €

Investissement

Recettes	144 020.00 €
Dépenses	144 020.00 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2016 proposé pour le budget Platanes 2 de la commune de Saint-Sornin

AMENAGEMENT DU ROND POINT RUE DE LA CHAILLERE

Le département a effectué des études pour envisager des travaux d'aménagement des rues Eric Chabrierie et de la Chaillère, Route départemental n°118.

Le projet est soumis au Conseil municipal, pour avis avant d'être présenté en commission permanente du Conseil Départemental.

M. Baril et M. Galtié ne valident pas le projet et s'abstiennent.

Le conseil municipal décide à 9 voix et 2 abstentions de valider le projet et d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec le Conseil Départemental.

Séance levée à 23h00